

C'est cet homme qu'on nous a donné pour lieutenant-gouverneur avec le solennel avertissement de gouverner la province de Québec, suivant les vues de l'exécutif fédéral et l'injonction positive qu'il serait démis s'il ne le faisait pas.

Il a été fidèle à sa mission et a constamment subordonné les intérêts de notre province à ceux de l'administration Mackenzie et aujourd'hui pour le sauver du naufrage qui l'attend on vient invoquer l'autonomie provinciale. Quelle dérision !

Encore une citation, c'est la dernière ; elle prouvera que le *coup d'état* du 2 mars, de l'aveu même du seul organe autorisé du parti libéral dans le district de Québec, n'était perpétré que dans le seul but de servir les intérêts du parti libéral à Ottawa, sa paisible possession du pouvoir pendant les cinq années à venir. L'événement, Dieu merci, n'a pas justifié son attente, et les libéraux n'ont pas obtenu du *coup d'état* tout ce qu'ils avaient lieu d'en espérer.

Voici ce que dit l'honorable monsieur Fabre dans son *Evénement* du 30 octobre 1878 :

« Pour rester maîtres du terrain dans notre province, il aurait fallu que les libéraux pussent compter, en toute circonstance sur un concours qu'ils n'ont jamais trouvé dans Ontario. Les libéraux d'Ontario comprennent la politique autrement qu'eux. Ils les ont une première fois abandonnés en 1864, lors de la coalition, d'où est sortie la confédération ; ils ne sont jamais entrés complètement dans leurs vues, ils n'ont jamais compris leur situation particulière. Cette fois, sans les abandonner, ils les ont laissés se débattre comme ils ont pu, sans les mettre en mesure d'utiliser les ressources du pouvoir pour fortifier une position toujours menacée par les influences conservatrices si fortes dans le Bas-Canada. Cette absence de cohésion est si grande que la tentative du 2 mars elle-même, a trouvé monsieur Mackenzie presque hostile et n'obtenu de lui qu'un concours insuffisant. »

Ce ne sont pas ceux qui ont sans cesse travaillé contre l'autonomie de notre province qui doivent aujourd'hui invoquer cette raison pour laisser impuni un acte si attentatoire à nos libertés et à nos intérêts.

Et d'ailleurs qui demande aujourd'hui l'intervention du pouvoir fédéral, si ce n'est la province de Québec elle-même ? Sur soixante-cinq membres qu'elle envoie à cette Chambre, quarante-huit se sont unis, quarante-huit s'entendent à recla-

mer cet acte de justice que nous demandons aujourd'hui et que cette Chambre nous aidera à obtenir. De quel droit l'honorable député de Québec-Est (M. Laurier) peut-il parler au nom de notre province, lorsque notre province a répudié presque tous les candidats de son parti et que lui-même a vu mourir sur le champ de bataille tous les amis qu'il est allé secourir pendant les dernières élections générales. Nous avons plus que lui le droit de parler au nom de la province de Québec, puisque nous sommes ici la grande majorité et c'est en son nom que nous demandons justice.

L'honorable député de Shefford (M. Huntington) a tenté mais vainement de faire l'éloge de M. Letellier et personne ne le croit lorsqu'il dit que le nom de M. Letellier est chéri dans la mémoire du peuple et que si on le destituait il trouverait bien des comités qui lui tendraient les bras pour le porter ensuite dans cette Chambre, dont il serait l'ornement. L'honorable député aurait pu compléter son information et nous dire si c'est à titre de meuble ou d'immeuble, épithète dont on s'est déjà servi à propos de lui, je crois, et de quelques-uns de ses collègues. Nous n'avons pas cette crainte, ou cet espoir de l'honorable député de Shefford. Le passé est là avec son enseignement et son témoignage irrécusable.

Bien des fois, M. Letellier a demandé à la confiance populaire une place parmi les représentants de la nation. Il s'est présenté dans Kamouraska, et Kamouraska a invariablement étouffé chacune de ses candidatures. Il a tenté la fortune à l'Islet et l'Islet a trahi ses espérances. Il préfère maintenant les nominations par la Couronne aux élections populaires. S'il veut, comme l'insinue l'honorable député de Shefford tenter les dernières, qu'il descende donc dans l'arène. Nous sommes prêts à le rencontrer et à le vaincre. Le peuple saura ce qu'il a à faire et l'une de ses plus grandes joies sera de contribuer directement à renvoyer dans la vie privée cet homme qui n'est pas fait du tout pour comprendre les obligations et l'honneur de la vie publique.

En terminant son discours hier soir, l'honorable député de Québec-Est (M. Laurier) disait qu'il fallait respecter l'arche sainte de nos libertés. Je partage complètement cette opinion, mais ce que ne doit pas ignorer l'honorable député,